

RAPPORT D'ACTIVITES

ASET HAUTE-GARONNE

(Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes et autres jeunes en difficulté)

ANNEE 2025



ASET HAUTE GARONNE :

Adresse postale : Maison des Associations, Place de la Mairie 31 170 TOURNEFEUILLE

Adresse mail : aset.31.gdvht@orange.fr

**Téléphones : 05 61 30 35 62
06 09 74 55 20**

RESUME

L'ASET, association fondée en 1969, a été créée pour aider à la scolarisation des enfants tsiganes. Elle a organisé des séances d'alphabétisation pour briser l'isolement social et linguistique des familles avec une petite équipe de bénévoles à Romainville, dans le département de la Seine-Saint Denis. Puis elle s'est tout spécialement souciee du manque total d'instruction dont souffraient plusieurs centaines de jeunes *itinérants*, par manque de lieux de stationnement. Les familles devaient alors se déplacer selon un itinéraire quasi rituel, sur les mêmes communes.

Ainsi, suite à une demande de famille du voyage, nomade entre Toulouse et les communes d'Aulnay sous-bois et de Bobigny dans le 93, l'ASET a sollicité les autorités académiques pour mettre en place des structures éducatives innovantes, des antennes scolaires mobiles, dans la région toulousaine. Il s'agissait alors d'intervenir auprès d'un public, ignoré de tous, méprisé et très éloigné de l'Ecole qui vivait sur des terrains sauvages, derrière les buissons et considérés comme des parias. Les enfants n'étaient pas du tout scolarisés. Cela ne dérangeait personne comme si cette situation était normale, banale. A cette époque les expulsions étaient très fréquentes. Des panneaux rappelaient la durée de stationnement limitée à 48 heures sur les communes.

Cette nouvelle classe, itinérante, se déplaçait alors sur les lieux de stationnement des familles au gré notamment des expulsions et accompagnait les groupes dans le cadre d'un suivi scolaire personnalisé. Elle fonctionnait aussi comme un espace transitionnel de médiation, d'éducation et d'enseignement auprès du *monde du voyage*.

Avec l'ouverture de nombreuses aires d'accueil (1990-2013) des familles quittent des stationnements illicites, installent leurs caravanes sur ces terrains communaux et ne bougent plus. L'académie positionne alors M. Raffara, également membre de l'ASET, sur le lien école/famille. Les enfants ne sont plus pris en charge par les classes mobiles. Ils sont dans les établissements scolaires de quartier. Des rencontres avec des directeurs des IEN, Principaux et des parents se tiennent parfois dans ces emplacements pour favoriser ces premières scolarisations. Des dispositifs *passerelle* sont aussi positionnés dans des collèges.

A ce jour, les postes ont évolué. Il n'existe plus de camions écoles dans le 31. Ils ont rempli complètement leurs missions. Aussi, pour impulser le passage du camion-école à l'école de quartier, M. Raffara, référent auprès de l'Inspection a demandé la création de postes d'enseignants itinérants dans les classes pour accueillir ces nouveaux élèves mais également des dispositifs passerelle au collège. Il a mis en place le pôle EFIV (Enfants de Famille Itinérante et de Voyageurs) avec également le véhicule ressources de l'ASET 31 comme bureau mobile de proximité d'aide à la scolarisation.

Les liens se tissent entre les familles, l'Etablissement public SMAGV-MANEO en région Occitanie, les collectivités et les différents services de l'Education nationale. Les relais sont là, les acteurs se mobilisent. L'ASET peut alors se retirer. Elle considère que sa mission est remplie. Elle transmet par conséquent ses biens et le véhicule ressources à l'Etablissement public SMAGV-MANEO, syndicat d'élus, fin 2025 au cours d'un moment de convivialité à Colomiers.

INTRODUCTION

« Quand l'école va vers eux pour ensuite favoriser l'inclusion scolaire. »

Le rapport d'activités présente d'abord l'histoire de l'association ASET dans le cadre général, puis de manière chronologique dans le département de la Haute-Garonne. Les activités menées au cours de l'année 2025 sont précisées ensuite.

L'ASET a donc été créée, il y a donc plus de cinquante ans par le Père Barthélémy appelé Yoshka et par Monsieur Dominique de Beaumont qui a organisé deux galas Tsigane et Gitan en 1969 et en 2012 « pour la cause de l'alphabétisation des enfants tsiganes ». Le dernier spectacle a permis de récolter des fonds pour financer des camions-écoles pour « des enfants qui ne peuvent pas encore aller à l'école normale ». C'est au cours de ce magnifique spectacle, aux côtés d'anciens Ministres, Madame Simone Veil, Messieurs Luc Ferry et Luc Chatel, qu'il explique dans le cadre d'une interview, que sa famille existe parce qu'elle a été sauvée par des Tsiganes pendant la Révolution française dans le domaine familial en Touraine. C'est un témoignage incroyable, bouleversant !

L'association a pour objet de favoriser la scolarisation des enfants tsiganes, éloignés de l'Ecole. Ces jeunes sont issus de familles sédentarisées et nomades. Cette minorité culturelle qui reste bien souvent ignorée, voire rejetée de notre société majoritaire, est frappée d'un triple handicap : l'analphabétisme, les difficultés de stationnement et de logement et l'inquiétude face à l'école.

L'association, d'éducation populaire, a pour objet :

1°) *De promouvoir la scolarisation des enfants tsiganes et autres jeunes en difficulté, en collaboration avec les écoles....*

2°) *De défendre le droit à l'école et, par voie de conséquence, le droit au stationnement et au logement des familles ayant des enfants à scolariser.*

Dès les années 1970, une équipe d'assistants scolaires, bénévoles, Frères des écoles chrétiennes, ont initié des actions de médiation avec des familles Roms Kalderash sédentarisées dont les enfants étaient peu scolarisés et des établissements scolaires de l'enseignement public de la banlieue nord de Paris. Il était envisagé alors de créer une école spécifique. Cette piste fut rapidement abandonnée avec le risque de construire une structure fermée « ghetto ».

Puis, pour atteindre une autre population, itinérante, avec des centaines d'enfants jamais scolarisés, qui stationnaient sur des terrains précaires, car il n'y avait aucune aire d'accueil à cette époque, l'ASET demande alors la création d'un poste d'enseignant itinérant dans le cadre de la circulaire n° 70-428 du 9 novembre 1970, relative à la *Scolarisation des enfants de familles sans domicile fixe*. Elle recherche des subventions pour financer un véhicule aménagé en salle de classe. Des institutions répondent favorablement à ce projet.

Le ministère de la Solidarité finance le premier « camion-école » en 1982. Le Conseil départemental de la Seine Saint-Denis participe aux frais de fonctionnement. Un poste est obtenu à l'Education nationale. Il est rattaché à une école privée sous contrat à Pantin (93).

L'enseignant nommé est un Frère des écoles chrétiennes et également membre actif de l'ASET conformément à la mission confiée.

Alors, une nouvelle page de l'histoire de la scolarisation des derniers enfants de la République non scolarisés va enfin pouvoir s'écrire à partir de la rentrée scolaire de 1982.

Face au succès étonnant de ce mode de scolarisation innovant et à des besoins éducatifs reconnus mais non pourvus, une antenne scolaire mobile sera mise en service dans le département de la Haute-Garonne quelques années plus tard.

L'ASET EN HAUTE-GARONNE

L'histoire de l'association, qui a plus de trente-cinq ans d'existence, se décline en trois périodes.

1°) 1989 Création de l'ASET antenne Haute-Garonne et du 1^{er} camion-école

La première antenne scolaire mobile a été créée en 1989, afin d'intervenir sur Toulouse et l'agglomération. Elle fait suite à une demande de familles, séjournant entre Paris et Toulouse et qui avaient déjà fréquenté la classe itinérante dans le département de la Seine-Saint-Denis.

En effet c'est Caloun qui interpella M. Raffara un jour sur un parking à Aulnay-sous-Bois : « *Tu devrais venir avec moi à Toulouse...il y a toute ma famille ...On a besoin de toi.* »

Ce projet initié par l'ASET fut mené en collaboration avec l'école Saint Joseph de Toulouse, pour le rattachement administratif du poste, les Frères des écoles chrétiennes, l'Inspection Académique de la Haute-Garonne et l'Association Tsiganes Solidarités (ATS) présidée par le Père Zacharie.

Dès la première année de mise en service de cette structure scolaire mobile, l'enseignant a également impulsé la scolarisation des enfants tsiganes dans des écoles à Colomiers et à l'école de La Salle de Pibrac. En effet, plusieurs heures étaient réservées dans sa fiche de poste pour réaliser cette mission d'intégration scolaire.

2°) 1990-2003 Création de trois postes d'enseignants (3 camions-école) et d'assistants scolaires

Au cours de la première année de fonctionnement, l'ASET pointe à nouveau l'absence totale de scolarisation et de contact avec le système éducatif de plusieurs dizaines d'enfants.

De fait, des familles vivent à l'écart dans des zones squattées, voire insalubres, de l'aire urbaine de l'agglomération toulousaine.

Face à ce constat, trois nouveaux postes d'enseignants (deux dans le privé à l'école St Joseph de Toulouse et un dans le public) seront créés comme une passerelle entre les Tsiganes et l'Ecole.

En 1996, l'ASET est ainsi propriétaire de trois « camions école ». Ils ont été financés notamment, par la Fondation de France, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et l'Etat. La ville de Toulouse possède aussi un véhicule.

Afin de favoriser la scolarisation des enfants, l'association a embauché pendant plusieurs années (1993-1998) deux assistants scolaires médiateurs, Nicky et Dalila, issus des « Gens du voyage ». Ils ont respectivement travaillé sur les aires d'accueil de Ramonville et de Cugnaux, en lien avec les Mairies et les écoles de quartiers. Plus tard, des mamans de la communauté ont aussi été membres de l'association pour faire de la médiation sur Colomiers. Ce travail a permis une meilleure liaison avec les écoles. En lien avec la mairie un dispositif « busing » a été mis en œuvre pour transporter et répartir les enfants dans plusieurs écoles avec une accompagnatrice du terrain. Il fonctionne toujours. Finalement ce sont des dizaines d'enfants qui ont été scolarisés pour la première fois dans les écoles puis au collège Voltaire. Suite à la création d'aires d'accueil, à la connaissance des familles et à un travail en partenariat avec les collectivités (SIEANAT, Conseil Départemental de la Haute-Garonne et communes), une véritable démarche de scolarisation en école de secteurs se met peu à peu en place. Des établissements scolaires et des partenaires demandent des temps d'échanges, de conseils et d'information au sujet de ces « nouveaux élèves ». Petit à petit, un climat de confiance se tisse avec les familles. Elles ont besoin de renseignements et de temps d'écoute, même si beaucoup éprouvent encore « un sentiment de honte ». Des familles, écoles et collectivités sollicitent ainsi régulièrement l'ASET. Aussi, du temps institutionnel pour répondre à ces demandes diverses et techniques reste capital.

3°) 2003-2011 Evolution du contexte et réajustement des activités de l'ASET

La mise en œuvre du Schéma Départemental en 2003, l'application de la Circulaire n° 2002-101 du 25 avril 2002 et l'évolution significative de la situation de scolarisation des enfants du voyage et de familles non sédentaires dans le département de la Haute-Garonne ont impliqué la modification des caractéristiques du poste d'enseignant « itinérant » de M. Raffara, membre de l'ASET.

Ses missions ont été organisées en deux mi-temps : enseignement en classe mobile avec des activités de coordination des classes mobiles (public et privé) et actions de suivi de scolarisation sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale coordonnateur départemental inter-degré Enfants du voyage (EDV).

L'objectif était aussi d'impulser une scolarisation des enfants en écoles de secteurs, suite au retrait d'un demi Emploi temps plein (Etp) devant les élèves de la classe mobile. Des « classes passerelles » ou Ups (*Unités pédagogiques spécifiques*) ont été créés dans des collèges pour des élèves en rupture scolaire et inscrits au CNED en lien avec les lieux de vie et de stationnement.

Aussi, les activités originelles d'aide à la scolarisation de l'association ASET ont été dès lors reconnues et finalement intégrées pour leur volet éducatif par l'Education Nationale. Le travail de médiation, d'accompagnement à la scolarisation des « enfants du voyage » et de coordination est ainsi acté par ce mi-temps de poste « référent ». Il a été contractualisé par une lettre de mission en 2003 qui donne la nature et le contenu de cette nouvelle tâche.

L'association ASET met alors à disposition de cette nouvelle mission, un véhicule de service, un téléphone portable et le centre de documentations. Ainsi a été créé le pôle ressource itinérant (ASET antenne Haute-Garonne et Circonscription de l'éducation nationale HG5) acté dans le schéma départemental d'accueil des Gens du voyage en 2009. Il a fonctionné jusqu'à la fin de l'année 2025, date de clôture de l'association.

4°) 2011-2025 Création de l'ASET 31

Depuis la rentrée de 2013, M. Raffara est à temps plein « détaché » au niveau départemental pour la scolarisation des EFIV au titre de chargé de mission à la DSDEN 31.

Le travail en partenariat avec les services du Conseil Départemental, les collectivités, l'Etablissement public SMAGV-MANEO Occitanie, les associations et les familles se poursuit.

Suite à la réorganisation de l'ASET nationale et à la création de la FASET (Fédération des ASET départementales), l'ASET Haute-Garonne a été constituée en décembre 2011 en association départementale à part entière. Son siège est à Tournefeuille. Elle est composée en partie d'enseignants à la retraite, d'élus et de responsables engagés dans la société civile.

En septembre 2013, l'ASET 31 n'a plus en charge les camions-école. Elle n'est donc plus liée avec l'école St Joseph de Toulouse pour la scolarisation *des enfants du voyage*.

L'action de scolarisation en camion-école est portée entièrement par l'école St Joseph de Toulouse. Les fiches de postes sont progressivement modifiées suite à un positionnement sur un autre public et à l'évolution de la scolarisation *des enfants du voyage* en établissements de secteur. C'est donc la fin des classes mobiles et donc des structures spécialisées de fait, dans le département dans les années 2017-2018. Les enseignants en antennes scolaires mobiles ont, en effet, rempli entièrement leurs missions de passerelle et de passeur. Les relais sont bien présents.

Des postes d'enseignants itinérants de l'enseignement public pour aider la scolarité des élèves dans les écoles de quartier sont créés, avec une nouvelle organisation par la mise en place du pôle EDV à l'inspection de Toulouse nord puis EFIV quelques années plus tard.

Il y a donc un changement de paradigme. Ce ne sont plus les enseignants des classes mobiles qui suivent les élèves sur les terrains illicites, comme dans le passé. Ce sont trois enseignantes itinérantes qui interviennent auprès des élèves dans des écoles, de manière sectorisée, selon des besoins pédagogiques identifiés. Cette mutation éducative s'inscrit dans le temps long et *l'école de la confiance*.

Concernant le second degré, les élèves peuvent être pris en charge dans des dispositifs passerelle ou UPS implantés à partir des années 2000 dans des bassins de lieux de séjour des familles (aires d'accueil et terrains précaires et illicites). Cette organisation fut menée avec les familles concernées, les élus du SIEANAT-MANEO et l'association par les services académiques de la Haute-Garonne dans le cadre aussi de la lutte contre la déscolarisation

Cette aide pédagogique concerne les jeunes en très grande difficulté scolaire, voire non scolarisés et qui vivent sur des terrains précaires et instables mais aussi selon les situations dans les aires d'accueil qui viennent d'ouvrir.

Les dernières structures furent positionnées en 2007 au collège Jules Verne de Plaisance du Touch et en 2024 au collège François Mitterrand de Fenouillet.

Ces postes fléchés *EFIV* (1^{er} et 2nd degrés) ont été pensés comme provisoires. Ils ont vocation à être des dispositifs transitoires pour évoluer ensuite vers une prise en charge par l'ensemble des personnels des établissements dans le cadre de la difficulté, voire de la grande difficulté scolaire et en « décatégorisant » alors ces publics. Oui, ce sont d'abord des élèves, des établissements d'enseignement de secteur dont le pilotage relève de l'IEN ou du Principal selon le niveau. Ces jeunes ont vraisemblablement des besoins éducatifs particuliers en lien avec leurs récits scolaires antérieurs et qui doivent être pris en compte dans le cadre des apprentissages.

La transmission est en route. Les ponts se construisent pas à pas dans la confiance avec les familles, les agents et services de la DSDEN 31, l'Etablissement public SMAGV-MANEO Occitanie, des associations et des collectivités dont le Conseil Départemental. Une nouvelle alliance scolaire se dessine peu à peu dans le temps long, construit. Le travail de veille, de médiation et d'impulsion de l'association se termine petit à petit.

Est-ce à dire que la situation soit pleinement satisfaisante ? Loin de là.

Les membres du conseil d'administration de l'ASET 31 notent l'insuffisance attestée et observable de lieux de stationnement adaptés et décents comme des terrains locatifs familiaux dans le département.

Cette année encore, des centaines de *Voyageurs* ne trouvent toujours pas où stationner normalement en toute légalité. Cela a un impact majeur notamment sur la scolarité et l'inclusion de leurs enfants et engendre ainsi une mal-scolarisation conséquence directe du mal-stationnement. Tout est lié.

Ces familles disposent de droits civiques et sociaux associés à leur domiciliation. Certaines vivent sur les mêmes secteurs en situation illégale, depuis parfois des générations, tout en conservant un habitat mobile et un mode de vie structuré autour de la sphère familiale. Elles aspirent fortement à s'installer enfin sur des terrains familiaux privés ou locatifs, à être chez elles dans un lieu stable et privatif et ainsi vivre dans la sérénité comme tous nos concitoyens. Aussi, les lois Besson ne méritent-elles pas d'être interrogées, voire partiellement abrogées ?

Le législateur ne pourrait-il pas instaurer un quota de terrains locatifs, modèle hybride, à l'instar de la loi SRU qui impose 25% de logements sociaux aux communes et s'insérer non plus dans le droit spécifique, mais dans le droit commun, en considérant ainsi ces résidents comme des citoyens à part entière ?

ACTIVITES EN 2025

1°) Objet de l'association

Cette année 2025 l'ASET31 a poursuivi sa mission conformément à ses statuts.

L'action se déroule toujours dans plusieurs domaines de compétences :

- établir des liens avec toutes les associations...collectivités impliquées auprès des familles du voyage, afin de promouvoir toutes actions autour de la scolarité et de faciliter des activités culturelles, sportives, sociales et éducatives,
- mettre à disposition de la DSDEN 31 le véhicule de service pour favoriser la scolarisation en établissements dès l'école maternelle,
- proposer le centre de ressources et de documentation auprès des acteurs et partenaires de l'Ecole,
- recevoir les familles qui résident sur les aires d'accueil communales et les terrains précaires, dans le bureau mobile (permanence d'accueil de proximité).
- travailler à l'autonomie des familles dans leurs démarches d'accès aux droits.
- s'inscrire dans une démarche de transmission et de mémoire auprès des partenaires.

L'ASET Haute-Garonne a donc modifié la destination d'une ancienne classe mobile en véhicule ressources. Cette camionnette aménagée se définit comme une structure psycho-institutionnelle de médiation. C'est finalement une innovation dans le champ du lien social, de la rencontre, de la transmission et de l'alliance scolaire.

Elle dispose donc de ce véhicule de service (bureau mobile), mais également d'un téléphone portable et d'un centre de documentation.

2°) Relation avec la DSDEN de la Haute-Garonne

Le pôle ressources itinérant de proximité fonctionne régulièrement pour aider à l'inclusion scolaire des enfants et ce en lien avec les acteurs et partenaires de l'éducation nationale, les collectivités, associations et familles. Le véhicule a été financé par des fonds publics et le fonctionnement par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne. Il est sous la responsabilité du chargé de mission EFIV à la DSDEN.

Cf. Annexe 1 (véhicule ressources de service public de proximité)

Ce fonctionnement est acté dans la cadre d'une convention DSDEN/ASET31.

L'ASET31 est donc bien un des partenaires de la DSDEN qui met à la disposition de la mission départementale des outils nomades, notamment le véhicule transformé en centre de ressources itinérant pour aider à la scolarisation des élèves les plus éloignés de l'Ecole, indépendamment de la durée et des modalités de stationnement et de logement.

Ainsi, au cours de l'année scolaire 2024/2025, ce véhicule ressources de service public de proximité conduit par M. Raffara, a donc continué à se rendre sur le lieu de séjour des familles, aussi bien sur des aires d'accueil, que sur des terrains familiaux privés et illicites.

3°) Conditions de vie des « gens du voyage »

-Selon Santé Publique France, l'espérance de vie des "Gens du Voyage" est de quinze années inférieures à la moyenne de la population. La crise COVID a fortement fragilisé ces familles.

- *La difficulté de scolarisation est d'abord liée aux problèmes de stationnement. Les expulsions répétitives ajoutées aux effets d'une vie itinérante rendent les séjours en un même lieu extrêmement court.* Préfet Merrhein chargé de mission Gens du voyage en 2001.

- Trente-cinq ans après, plus de la moitié des anciens élèves des classes mobiles de l'ASET Haute-Garonne, devenus maintenant parents, stationnent toujours en illicite. En effet, il manque plusieurs centaines d'emplacements dans le département. La dernière aire d'accueil de l'agglomération toulousaine fut inaugurée en 2013 et quatre terrains ont fermé dernièrement (Toulouse la Mounède, Beauzelle, Aussonne et Muret).

Plus de 700 places de caravanes devraient être construites selon les projections du prochain schéma départemental (2025-2030). Par exemple, Toulouse Métropole doit ouvrir plus de 250 emplacements.

Cependant, une petite lueur d'espoir apparaît dans cet environnement bien sombre, avec l'inauguration en septembre 2024 d'une nouvelle aire d'accueil à Carbonne.

- On ne peut faire abstraction du manque réel de réponses adéquates et adaptées à la pluralité des modes d'habiter et de voyager des familles, au plan local et national.

Le constat alarmant a été établi maintes fois dans divers rapports et publications depuis 1949 : étude, dans le cadre de la commission interministérielle relative au Nomades, rapports de la Cour des comptes, de la défenseure des droits, de la CNCGV, du CNCD, l'état des lieux des aires d'accueil publié par William Acker « *Où sont les Gens du Voyage* », mais également du dernier rapport de la députée Mme Sandrine Mörch fin 2021, ainsi que des nombreuses études de terrain de la FNASAT (Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage).

La connaissance des familles avec leurs lieux de séjour a permis d'établir une mise à jour de la cartographie des *stationnements sauvages*. Il montre la présence des familles depuis fort longtemps, voire plusieurs générations implantées sur les mêmes territoires. Il s'agit effectivement de toulousains qui vivent dans un logement mobile et qui subissent expulsions et exclusion...un peu comme les Bohémiens en France au 19^{ème} siècle, décrits par l'historien archiviste des Tsiganes, François de Vaux de Foletier. Des petits groupes qui étaient déjà le long de la Garonne avec les caravanes à chevaux, notamment sous le pont des Catalans à Toulouse.

Aussi, est-il primordial de considérer l'habitat caravane comme un mode de vie du point de vue de l'anthropologie culturelle, plus qu'un moyen de déplacement. Des familles installées sur des aires d'accueil voire sur des terrains privés, vivent dans des caravanes mais ne bougent plus du tout. Du reste des roues des caravanes sont parfois retirées et remplacées par des cales en fer ou vérins. *On est de Toulouse, partir, mais pour aller où ? On a ici les écoles, nos médecins et nos habitudes*, dit une habitante.

Par contre, d'autres familles ont habité, un certain temps en appartement, puis sont revenues vivre en caravane. Voilà aussi une autre modalité de la respiration et de la fluidité de l'âme « *voyageur* ».

4°) Etat des lieux de stationnement précaires et instables en 2025

Il ne décrit en aucun cas un panorama général de la situation de tous les terrains et stationnements illicites et précaires dans le département de la Haute-Garonne et notamment ceux dans l'agglomération toulousaine et au-delà.

- Préambule :

Au cours de cette année, ce sont toujours environ 500 caravanes qui stationnent sur différents lieux illégaux de l'aire urbaine toulousaine, dans le mal stationnement. Par conséquent, les habitants n'ont ni accès à l'eau potable, ni accès à des branchements électriques sécurisés et aux normes. La situation est dramatique en hiver avec le froid et le gel des tuyaux d'arrivée d'eau. Ces familles se déplacent en quête d'un parking, d'une usine désaffectée ou d'un champ selon les contextes et les saisons. Elles restent globalement sur les mêmes lieux jusqu'au démarrage des missions évangélistes qui rassemblent parfois des centaines de caravanes. L'histoire se répète ainsi depuis des années dans un environnement de plus en plus tendu et difficile. Cet état de fait devient de plus en plus délicat et reste une source potentielle de tension. De plus, elle génère un coût financier colossal (évacuations, creusement de tranchées, pose de blocs...installations de portiques) qui peut être chiffré à plusieurs dizaines de millions d'euros sans aucune efficacité réelle sur le fonds. Les Voyageurs sont toujours là, juste à côté, et de plus en plus nombreux, suite à l'accroissement naturel de la population. Le problème est déplacé et non réglé. Ce sont d'abord des toulousains qui aspirent à s'installer sur des terrains en famille, type terrains familiaux locatifs avec droit à l'APL. Les aires d'accueil pensées par le législateur ne correspondent pas à leur besoin et restent parfois vécues comme stigmatisantes, réservées à une population spécifique.

- Principaux stationnements précaires

1°) Secteur du SICOVAL (40 caravanes)

2°) Zone commerciale à Portet sur plusieurs sites (60 à 100 caravanes)

3°) Zone de Muret, Seysses, La Barthe Sur Lèze sur plusieurs sites (plus de 100 caravanes)

4°) Zone de la Ramée, du Zénith (100 caravanes)

5°) Zone verte de Sesquières (40 à 80 caravanes)

6°) Le long de la route de Paris, au nord (Aucamville, Fenouillet, Lespinasse, St Alban et St Jory...Castelnau d'Estrétefonds) sur plusieurs sites (plus de 50 caravanes)

7°) Tournefeuille, Plaisance du Touch, La Salvetat, (20 à 60 caravanes)

8°) Zone de St Martin du Touch, Colomiers (20 à 60 caravanes)

9°) Zone du Palays, St Orens (50 caravanes)

10°) Cornebarrieu, Blagnac (50 caravanes)

5°) Situation générale au sujet de la scolarisation

Le problème de la scolarisation demeure récurrent et dépend pour beaucoup de la durée et des modalités du stationnement et de l'habitat dans les communes, ainsi que des conditions d'existence des familles : difficultés significatives et régulières dans l'organisation de la scolarisation sur les terrains précaires et instables pour environ plus de **500 caravanes** sur Toulouse et l'agglomération au cours de la période scolaire. Ce sont d'abord des familles toulousaines en errance depuis des années à la recherche de lieux d'accueil paisibles, stables et sécurisés.

Pour autant de plus en plus de familles sont autonomes dans les démarches de scolarisation, y compris pour le collège.

Depuis quelques temps une démobilisation est notée dans un environnement incertain, angoissant, stressant. Elle est liée avec l'instabilité des lieux de vie des familles, suite aux procédures d'expulsion récurrentes et à la fermeture de plusieurs terrains communaux. La continuité pédagogique est alors rompue. « *Je n'en peux plus...on doit encore changer de place.* » dit une maman.

Actuellement, il y a davantage d'enfants dans les terrains illégaux, précaires que dans les aires ; d'accueil dans le département !

Par contre, la scolarité est largement facilitée et se passe globalement bien quand les familles sont installées dans des aires d'accueil communales ou dans des terrains privés.

Ce sont en majorité des enfants de parents qui étaient des anciens élèves des classes mobiles dans les années 1990-2000 sur des terrains illicites de l'agglomération toulousaine (Portet, Plaisance du Touch, St Alban).

6°) Contribution de l'ASET31 (logistique et moyens nomades)

Dispositif bureau mobile « aller vers »

- Veille scolaire en allant rendre visite aux familles et prendre de leurs nouvelles
- Rencontre des parents sur les différents lieux de séjour pour redire et expliciter la réglementation sur l'Ecole et l'instruction en famille avec les nouveaux textes de 2022 (scolarisation de 3 à 16 ans et obligation de formation de 16 à 18 ans), pédagogie sur la campagne de vaccination, tout en rassurant les adultes. (Diffusion du flyer de la DSDEN 31)
- Travail de formation auprès des parents pour les rendre complètement autonomes au sujet des modalités d'inscription scolaire et plus généralement de la scolarité (1^{er} et 2nd degré)
- Réunion avec les travailleurs sociaux de l'Etablissement public SMAGV-MANEO Occitanie, de l'association Espoir et des parents
- Présence sur les lieux de vie avec les différents partenaires, enseignants, éducatrices... des responsables des « Gens du voyage »
- Opération distribution de livres de littérature jeunesse sur les sites illicites (plus de cinquante ouvrages financés par l'ASET31).
- Aide méthodologique pour des élèves inscrits au CNED réglementé
- Bureau mis à disposition des parents pour remplir le dossier administratif de l'IEF et du CNED notamment au cours des grands rassemblements religieux (explication du cadre réglementaire)
- Bureau d'aide à l'inscription administrative dans des écoles et collèges (connexion internet partagée avec le smartphone de l'ASET31).

Centre de ressources mobile de service public de proximité

- Reconduction de l'opération *ouverture culturelle par le livre* par la distribution de plus de 50 ouvrages de littérature jeunesse à des élèves, notamment en stationnement illicite et scolarisés au collège J Verne de Plaisance du Touch.
- Prêts de livres à un large public dont des « Voyageurs »
- Présentation de l'exposition affichée dans le véhicule
- Présentation du véhicule ressources au bureau d'études, ingénierie sociale CATHS à Ramonville.

Ci-dessous quelques nouveaux ouvrages et rapports disponibles au centre de ressources :

- LORIER Roberto, *Saga Tsigane, Pâni, Wallada*, 2010.
- PIASERE, *Roms, une histoire européenne*, Bayard, 2011.
- POUEYTO J.L. *Manouches et mondes de l'écrit*, Karthala, 2012, 153 p.
- ROMANES Alexandre, *un peuple de promeneurs*, Gallimard, 2014
- STIMBACH Joseph, *Une étoile filante me guide vers les chevaux sauvages*, Wallada, 2017
- ACKER William, *Où sont les « Gens du voyage »*, inventaire critique des aires d'accueil, éditions du Commun, 2021.
- Enquête sur la situation des Roms et Gens du voyage dans six pays*, Agence des droits fondamentaux de l'union européenne, 2021.
- Gens du voyage, lever les entraves aux droits*, Rapport de la défenseure des droits, octobre 2021
- Scolarisation et grande précarité : l'accès à l'éducation pour tous*, Rapport présenté par Mme la députée Sandrine Mörch à M. le ministre de l'éducation nationale, décembre 2021
- Mémoires Oubliées, *Revue Etudes Tsiganes*, n° 75-76, premier semestre 2024. Un article décrit précisément l'histoire du quartier spécifique *tsigane* et *voyageur* de Ginestous à Toulouse dès les années 1950.

Autres actions déployées autour du pôle ressources itinérant

- Intervention et présentation du camion ressources à la FNASAT avec exposé sur la scolarisation des enfants du voyage en Haute-Garonne et rencontre avec Kkrist Mirror, auteur dessinateur sur la thématique des Tsiganes.
(Cf. Annexe 2 : Intervention à la FNASAT)
- Visite de terrains et anciens lieux squattés par des Voyageurs dans le quartier de la Mounède aux étudiants de l'université de Jean- Jaurès. Cette séance a été organisée dans le cadre du séminaire de la formation des étudiants de deuxième année du master d'Anthropologie Sociale et Culturelle et Expertise Ethnologique en Patrimoine Immatériel de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès. Dix-neuf personnes étaient présentes. Un échange a eu lieu avec le petit fils de l'ancien gardien du terrain de Martes (1973-1991) qui était installé sur le terrain d'une ancienne entreprise en faillite. L'ancien camp de Martres, qui était juste à côté, pouvait accueillir plus de cent caravanes.
- Présentation du véhicule-ressources à la journée d'étude consacrée aux *Manouches, Gitans, Roms ...et politique* à la maison de la recherche de l'université de Toulouse Jean-Jaurès en décembre.

7°) Autres actions de l'association

- Intervention auprès d'étudiants de l'Institut Catholique de Paris sur la scolarisation des *enfants du voyage* avec l'ASET31 et les premières antennes scolaires mobiles dans les années 1980.
 - Liaison avec nos différents partenaires (Conseil départemental...)
 - Liaison avec l'association France Liberté Voyage et aide à la constitution d'une antenne locale en Haute-Garonne
 - Réunions de travail avec des membres de la ligue des Droits de l'Homme de Colomiers et rencontre de familles sur site illicite au sujet du stationnement et des expulsions répétitives.
 - Participation au schéma départemental (2025-2030) avec une contribution écrite sur les actions engagées dans le passé depuis 1989 avec la mise en place des premières antennes scolaires mobiles auprès d'enfants jamais scolarisés, dans le département et du bus sur la commune de Colomiers avec un ramassage scolaire et l'emploi d'un personnel du terrain dans le bus.
 - Réunions de travail avec des agents et des élus de l'Etablissement public SMAGV-MANEO Occitanie au sujet du pôle ressources mobile et de l'accès aux droits avec l'élaboration d'un nouveau projet social itinérant auprès des familles notamment sur des terrains précaires et en grande pauvreté.
 - Réflexion et réunions sur l'avenir de l'association, en lien avec l'évolution de l'environnement socio-éducatif et dans une perspective de transmission.
 - Travail préparatoire à la clôture de l'association, fin 2025 et à la passation des actifs.
 - Rangement, classement et tri des archives des activités de l'association avec des photos des enfants dans les antennes scolaires mobiles et des différents lieux de séjours.
 - Réunion avec des élus du Conseil départemental de la Haute-Garonne, dont le co-Président de la commission consultative des Gens du voyage concernant la fin de l'association et la transmission des actifs et du véhicule ressources à l'Etablissement public SMAGV-MANEO Occitanie avec la création d'un lieu de mémoire et d'archives en lien avec les archives départementales
 - Moment de convivialité à Friendly Auberge à Colomiers pour fêter le départ à la retraite de M. Raffara, clôturer l'association et transmettre ses biens à l'Etablissement public SMAGV-MANEO Occitanie
- Une centaine d'anciens élèves des camions-écoles étaient présents, illustrant ainsi la pluralité du *monde du voyage* (Manouches, Roms lovaras, Gitans, Voyageurs, Yéniches...)
- (Cf. 3 Annexe 2 : Article de la Dépêche)
- Réunions de travail avec l'Etablissement public SMAGV-MANEO Occitanie pour la transmission des biens dont le véhicule ressources et des différents actes administratifs
 - Réunion prévue en 2026 avec la préfecture pour acter de la fermeture de l'association et de la transmission du patrimoine à l'établissement public SAMGV-MANEO Occitanie.

CONCLUSION

Ce rapport d'activités 2025 est donc le dernier d'une longue série, rédigés depuis des années.

En effet les membres du conseil d'administration de l'ASET Haute-Garonne ont décidé à l'unanimité de mettre fin à leurs activités et de transmettre les actifs notamment la documentation et le véhicules ressources à l'Etablissement public SMAGV-MANEO Occitanie, syndicat mixte pour l'accueil des Gens du voyage en Occitanie dont le siège est à Escalquens.

Cet établissement public regroupe plusieurs intercommunalités de la Haute- Garonne, du Gers, de l'Aude et de l'Ariège. Il est dédié aux collectivités, EPCI pour favoriser l'accueil et l'inclusion des Gens du voyage et impulse aussi des actions d'information et de sensibilisation auprès des élus et de leurs administrés. C'est par cette voie étroite déployée et pilotée par les élus de proximité que le mode de vie des « Voyageurs » peut être concilié dans le cadre de l'intérêt général, de la diversité culturelle et dans le maintien de l'ordre public. Le travail doit être mené ensemble et par association, élus et Voyageurs. Il s'agit alors progressivement d'apporter un autre regard sur ces populations en les considérant comme une des humanités de la France avec leur richesse, leur complexité. N'est-ce pas la mission de l' élu de proximité ?

Pendant toute cette période l'ASET31 a alerté les pouvoirs publics, mis en service des camions-écoles pour aller atteindre des jeunes non scolarisés sur des terrains précaires et insalubres, et tissé du lien entre l'Ecole, les collectivités et les familles dans une relation, une démarche interculturelle.

Dans les années 1990-2013, grâce à l'impulsion du syndicat d'élus du SIEANAT, notamment des maires du SICOVAL, une véritable politique d'accueil a été réalisée avec une très forte mobilisation de tous les élus en étroite collaboration avec les services de la préfecture, Préfets et sous-préfets de la Haute-Garonne et de l'association ATS, pendant cette période. Aussi, de nombreuses aires d'accueil ont été ouvertes permettant enfin une scolarité pour les enfants et adolescents.

Dans cette même dynamique, et en étroite partenariat l'association et surtout l'Education Nationale ont déployé des moyens importants en personnel et avec des outils nomades pour ces élèves éloignés de la culture scolaire, de la tradition écrite et baignés dans une culture parfois de nature holistique. *Ces enfants n'ont que l'école pour entrer dans la culture scolaire et se l'approprier.* Lahire (Cf. Annexe 4 courrier IA/ASET)

A ce jour, des familles sont de plus en plus autonomes dans leurs démarches administratives et inscrivent leurs enfants dans les établissements d'enseignement. Les relais ont été pris par l'Education Nationale et le SMAGV-MANEO Occitanie, les différentes collectivités.

Les *Voyageurs* demandent le respect de leur mode de vie reconnue par la République et donc l'accès au droit au stationnement, adapté.

Aujourd'hui, la situation du stationnement semble complètement bloquée. Pourtant, l'intégration pluraliste des populations passe par la déclinaison du triptyque suivant : Stationnement-habitat, Ecole-éducation, Parent-enfant. Aussi, l'insuffisance avérée d'aires de stationnement saines et adaptées demeurent l'obstacle à une scolarité à part entière de tous ces enfants. Oui, il manque plusieurs centaines d'emplacements de caravanes, prévues par la loi et inscrites dans les schémas départementaux successifs depuis plus de dix ans. C'est un constat d'échec dans la politique de stationnement pour ces familles en habitat mobile. (Cf. Annexe 5 : Evolution de la scolarisation)

Actant que son action de médiation, d'accompagnement et *d'aller vers* est terminée avec les liens tissés avec l'Education Nationale, les familles et le SMAGV-MANEO Occitanie..., l'ASET31 se retire de la politique globale d'accueil des Gens du voyage. Elle considère alors que son objectif de l'aide à la scolarisation des *enfants tsiganes* a été finalement réalisé. La passation peut s'organiser.

Enfin, elle encourage les *Voyageurs* à s'organiser ensemble au sein d'associations comme France Liberté Voyage, ou AGP et à faire valoir leurs droits ; le droit au stationnement et le droit à la scolarisation, à l'instruction de leurs enfants. *On ne subit pas l'avenir, on le fait.* Bernanos

En France, c'est la diversité qui est première par ses origines et c'est l'unité qui, est projetée, construite et reconstruite. L'intégration n'est pas éthique et culturelle. *On ne demande pas aux gens de vivre selon le même modèle mais elle est politique ou civique. On leur demande de s'intégrer dans un espace public avec un contrat social.* Habermas.

Il faut avoir une capacité à faire de la place à l'autre malgré les différences. Osons alors, bâtir ensemble dès maintenant ! N'ayons pas peur !

Pour clôturer ce rapport d'activités 2025, les membres du conseil d'administration de l'association ASET31, remercient encore chaleureusement tous les services de l'Education Nationale, de l'Etat (services de la Préfecture) et du Conseil Départemental pour leur confiance et leur soutien accordés depuis l'implantation de l'ASET en Haute-Garonne dans l'aide à la scolarisation *des enfants du voyage*, les derniers élèves de la République.

Elle souhaite également rendre un hommage appuyé à Monsieur Dominique de Beaumont, co-fondateur de l'ASET. Très engagé auprès des populations tsiganes pendant de nombreuses années comme Président de l'ASET, il a permis la mise en service de nombreux camions écoles avec l'appui des différents ministres de l'Education Nationale, des Affaires sociales et des Présidents des conseils départementaux concernés.

Latcho drom !

ANNEXE 1

(Ancienne classe mobile transformée en bureau ressources pour favoriser la scolarisation, la médiation scolaire et lutter contre le décrochage scolaire)



Cette photo est celle d'une ancienne classe mobile de l'ASET 31 transformée en centre de ressources itinérant, comme service public de proximité pour aider à la scolarisation des enfants dans les écoles et collèges de quartier quelques soient la durée et les modalités du stationnement et de l'habitat et lutter contre le décrochage scolaire et la déscolarisation. Il va à la rencontre des familles, élus...agents des collectivités.

Tous les enfants de ce terrain ont été scolarisés dans le groupe scolaire des Sept-deniers avec l'aide d'une enseignante itinérante et dans le collège de secteur.

Le véhicule était mis à disposition de M. Raffara dans le cadre de sa mission départementale à la DSDEN de la Haute-Garonne.

Ce véhicule a été financé essentiellement par la politique de la ville et son fonctionnement par le Conseil départemental de la Haute-Garonne depuis 1990.

ANNEXE 2



Du 17 au 19 novembre 2025, la Fnasat-Gens du voyage aura le plaisir d'accueillir **Benoît Raffara**, qui vous présentera dans la cour intérieure du 59 rue de l'Ourcq le **camion-ressources** (anciennement camion-école) service public de proximité de l'**ASET 31**.

Instituteur dans une antenne scolaire mobile de l'association Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes et autres jeunes en difficulté (ASET), à l'académie de Bobigny, Benoît Raffara s'est ensuite installé à Toulouse, où, durant 35 ans, il fut notamment chargé de mission départemental auprès des Enfants de Familles Itinérantes et de Voyageurs (EFIV), à la Direction des Services Départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Garonne (DSDEN 31).

Tout juste retraité, il vous proposera de découvrir le camion de l'ASET 31, qui est devenu il y a quelques années un centre de ressources itinérant après avoir longtemps fait office de camion-école pour les enfants voyageurs. Il s'agit là de la dernière occasion de le découvrir : le véhicule sera en effet cédé à Maneo (Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage en Région Occitanie) en début d'année 2026.

Le camion ressources de l'ASET 31 sera visible dans la cour intérieure de la Fnasat-Gens du voyage (59 rue de l'Ourcq, 75019 Paris) le **lundi 17 novembre de 14h à 18h**, le **mardi 18 novembre de 10h à 12h et de 14h à 18h** et le **mercredi 19 novembre de 10h à 12h**.

Benoît Raffara interviendra également lors de la **soirée de lancement du nouveau numéro de la revue *Études tsiganes* dédiée aux nouvelles économies des Gens du voyage**, qui aura lieu à la médiathèque Matéo Maximoff, le **mardi 18 novembre à 19h**.

ANNEXE 3

COLOMIERS

L'ADÉPÊCHE Jeudi 30 octobre 2025

Benoît Raffara, 35 années au service des enfants itinérants

Peu avant les vacances de la Toussaint se tenait à la Friendly Auberge de Colomiers une chaleureuse et dynamique manifestation : le départ à la retraite de Benoît Raffara. Celui-ci a consacré sa vie professionnelle à la scolarisation des enfants des Tsiganes et Voyageurs (appellation qu'il préfère à celle de « gens du voyage »).

Instituteur dans un camion-école de l'association Aide à la scolarisation des enfants tsiganes (ASET), à l'académie de Bobigny, il s'est ensuite installé à Toulouse, où, durant 35 ans, il fut chargé de mission départemental auprès des Enfants de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV), à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale.

« J'ai vécu mon parcours professionnel comme un chemin de rencontre avec les Roms français, Tsiganes et Voyageurs, résume-t-il. En lien avec la création des aires d'accueil, nous avons cheminé par étapes successives, dans la confiance. Nous avons d'abord créé une structure scolaire intermédiaire - la classe mobile -, pour arriver ensuite à une scolarité dans les établissements d'enseignement classiques. Colomiers fut notre premier point d'ancrage : en 1997, à la demande des familles, nous avons pu mettre en place un transport scolaire adapté, le « Busing », grâce au maire Bernard Sicard et à son adjoint Bernard Gillard. Ce dispositif a permis de répartir une quarantaine d'enfants dans les différentes écoles colomérines, et cela s'est très bien passé ! » Évidemment, Benoît Raffara, aidé par des Voyageurs bénévoles de l'ASET, s'est aussi beaucoup investi à Toulouse, soutenu notamment par la Direction académique de Haute-Garonne : « Ce fut une



Benoît Raffara (à gauche), accompagné d'une partie des intervenants et responsables concernés. /MPV.

politique éducative volontariste, humaniste, construite à partir de besoins éducatifs formulés par des familles qui vivaient dans des caravanes. Elles étaient souvent en situation d'analphabétisme, sans emplacements, expulsées régulièrement. La scolarisation a démarré progressivement, puis s'est consolidée dans des lieux fixes. »

Ainsi, chaque année, environ 450 enfants, dont les 2/3 vivaient sur des terrains précaires, ont pu être scolarisés. « Cette histoire fut menée dans un esprit

de fraternité, avec un idéal partagé, et des valeurs ! » conclut-il, très applaudi par les « officiels » et les nombreuses familles présentes.

Présents à cette cérémonie, plusieurs jeunes adultes ayant bénéficié de ce dispositif de scolarisation ont aussi chaleureusement remercié Benoît Raffara, soulignant ainsi son dynamisme et - il en a sans doute fallu - sa pugnacité !

Cette belle mission se poursuivra désormais avec d'autres acteurs, qui ont accepté de reprendre le flambeau

L'aventure se poursuit...

Plusieurs bénévoles colomérins, membres d'associations de soutien et d'accompagnement des plus défavorisés, dont l'ASET 31, étaient bien sûr présents à cette cérémonie : notamment Françoise Laborde et Elisabeth Lavernhe, très engagées dans leurs parcours associatifs respectifs. Elisabeth tenait ainsi à souligner l'engagement et la disponibilité de Benoît Raffara auprès des familles. « Grand merci et bravo à toi, Benoît, pour tout ce que tu as accompli ! Notre engagement se poursuivra bien sûr auprès des pouvoirs publics et pour l'application de la loi Besson, pour garantir la scolarisation des enfants qui vivent en habitat mobile dans les différentes communes de Haute-Garonne », déclarait-elle en remerciant aussi très chaleureusement l'équipe de Manéo



Elisabeth Lavernhe remercie Benoît Raffara et Manéo, qui reprend le flambeau de l'ASET. /DDM, M.P.V.

Occitanie, établissement public/Syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage en région Occitanie : « Sa mission est idéale pour prendre le relais de l'association Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes ».

Cette chaleureuse manifestation s'est conclue sur l'émouvante in-

tervention de l'une des familles présentes, qui a rappelé son parcours et remercié Benoît Raffara pour son engagement sans faille. Fleurs et cadeaux, ont alors fait place à un repas convivial, arrosé de musique bien sûr... et de souvenirs chaleureusement partagés.

A.S.E.T.31

Maison des Associations
Place de la Mairie
31170 TOURNEFEUILLE
aset31.gdvht@ornage.fr

ANNEXE 4

**INSPECTION ACADEMIQUE
DE LA HAUTE-GARONNE**

**Cité Administrative
Bd A.Duportal
Bât. F - BP 636**

31003 - TOULOUSE CEDEX

D.E.V.E. I
Téléphone : 05.61.36.43.90
télécopie : 05.61.36.43.91

Réf: : 97-98 n° 785
Affaire suivie par Antoine PIQUEMAL

Toulouse, le 24 Avril 1998

**L'INSPECTEUR D'ACADEMIE,
Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale
de la HAUTE-GARONNE**

à

**Monsieur le Président
de l'Association pour la Scolarisation
des Enfants Tsiganes
37, rue Gabriel-Husson**

93230 - ROMAINVILLE

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai récemment réuni les personnes chargées de la scolarisation des enfants tsiganes en Haute-Garonne.

Cette rencontre, à laquelle participaient Monsieur Bernabeu, Inspecteur de l'Education Nationale chargé du dossier et Monsieur Raffara, coordonnateur départemental de l'A.S.E.T., a été l'occasion d'étudier le fonctionnement des unités mobiles tant sur le plan pédagogique que matériel.

Sur le premier point, des avancées sont bien perceptibles dans les méthodes comme dans les résultats.

Pour ce qui concerne les véhicules, l'acquisition d'un nouveau camion-école est apparue indispensable pour maintenir, voire améliorer, le niveau actuel des prestations.

Les unités mobiles d'enseignement constituent en effet un outil reconnu d'insertion des enfants nomades passagers ou semi-sédentarisés et la demande d'investissement que je soutiens correspond à un réel besoin constaté dans plusieurs communes de l'agglomération.

Cet achat compléterait et renforcerait les efforts faits par le service public de l'éducation pour amener les élèves vers les structures normales de l'école.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Michel DAUBRESSE

ANNEXE 5

Evolution de la scolarisation DSDEN 31

- 1980 absence d'aires d'accueil, pas ou peu de scolarisation
- 1990 absence d'aires d'accueil, familles en illicite scolarisation en classes spécifiques -camions écoles ASET 31
- 1992-2010 ouvertures de terrains, déplacement des familles des terrains illicites dans les aires, scolarisation en écoles, puis collèges, évolution d'un poste classe mobile (aide à la scolarisation) ouverture UPS collège à côté des aires
- 2010-2020 absence de nouvelles aires d'accueil mais arrêt et transformation des postes camions élémentaire en postes chargé de mission, enseignant itinérant et création de 2 postes itinérants (scolarisation en classe ordinaire indépendamment des modalités de stationnement)
- 2025... crise majeure du stationnement « on n'arrive plus à scolariser quand on n'a pas d'endroit pour se mettre »